
Conditions générales de vente formation

Actions de formation professionnelle

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les modalités et conditions dans lesquelles l'organisme de formation propose et dispense des actions de formation professionnelle.

Article 2 – Champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation proposées par l'organisme, sauf dispositions particulières prévues dans la convention ou le contrat de formation.

Article 3 – Modalités d'inscription

L'inscription à une formation devient définitive à réception de la convention ou du contrat de formation dûment signé par les parties.

Article 4 – Tarifs

Les tarifs des formations sont indiqués en euros, nets de taxes.
Ils comprennent les frais pédagogiques et, le cas échéant, les frais d'impression des supports de formation remis aux participants.

Format	Contenu	Tarif Présentiel	Tarif distanciel
Module 1 : 1 journée	Bases théoriques sur les sens, rôles, impacts sur le mode de fonctionnement des personnes : développemental, cognitif, émotionnel...	Plein tarif <i>250 € /pers</i>	Plein tarif <i>200€/ pers</i>
		Tarif famille <i>185€ /pers</i>	Tarif famille <i>150€ /pers</i>
		Tarif adhérent SBE <i>110€ /pers</i>	Tarif adhérent SBE <i>90€ /pers</i>
Module 2 : 2 journées	Mise en place d'un programme d'accompagnement : Structuration, utiliser un objet sensoriel comme un objet thérapeutique, désensibilisation, compensation, guidance sensorielle.	Plein tarif <i>450€ /pers</i>	Plein tarif <i>360€ /pers</i>
		Tarif famille <i>335€ /pers</i>	Tarif famille <i>270€ /pers</i>
		Tarif adhérent SBE <i>200€ /pers</i>	Tarif adhérent SBE <i>160€ /pers</i>
Module 1+2 : 3 journées	Bases théoriques + Programme d'accompagnement	Plein tarif <i>600€ /pers</i>	Plein tarif <i>480€ /pers</i>
		Tarif famille <i>440€ /pers</i>	Tarif famille <i>355€ /pers</i>
		Tarif adhérent SBE <i>265€ /pers</i>	Tarif adhérent SBE <i>210€ /pers</i>

Article 5 – Modalités de paiement

Les modalités de règlement (échancier, prise en charge, délais) sont précisées dans la convention ou le contrat de formation et font l'objet d'une étude personnalisée en fonction des demandes.

Article 6 – Annulation et report

Toute demande d'annulation ou de report doit être formulée par écrit.
Les conditions applicables sont précisées dans la convention ou le contrat de formation.

Article 7 – Responsabilité

L'organisme de formation ne pourra être tenu responsable des dommages indirects ou immatériels liés à la participation à la formation.

Article 8 – Propriété intellectuelle

L'ensemble des supports pédagogiques remis aux stagiaires est protégé par le droit d'auteur. Toute reproduction, diffusion ou utilisation sans autorisation écrite préalable de l'organisme de formation est interdite.

Article 9 – Données personnelles

Les données personnelles collectées sont utilisées exclusivement dans le cadre de la gestion administrative et pédagogique des formations, conformément à la réglementation en vigueur telle que précisée sur cette page : <https://surlsbancsdelecole.org/politique-de-confidentialite/>